

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, nous faisons suite à une capsule vidéo que vous avez peut-être / sans doute visionnée, vous informant de la participation de votre école ou l'école de votre enfant à un programme-cadre prévu par la FWB pour lutter contre le harcèlement.

Ce programme-cadre s'inscrit dans le cadre des travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence qui vise, rappelons-le, à améliorer de manière globale notre système éducatif à travers tous ses aspects. En ce sens, une nouvelle politique structurelle a été imaginée par le ministère de l'Éducation pour lutter contre le phénomène de harcèlement et de cyberharcèlement. Il s'agit ici de proposer aux écoles de construire et de mettre en oeuvre un plan d'action sur base :

- de l'existant et des réalités de chaque établissement ;*
- d'un accompagnement spécifique réalisé par un opérateur agréé pendant 4 ans;*
- d'un cadre structurant qui permettra aux écoles, à terme, d'agir de manière efficace et autonome.*

Ce projet vise à pouvoir atteindre différents objectifs. Des objectifs généraux d'une part, comme améliorer le climat et le bien-être à l'école ou encore renforcer la lutte contre les violences et le harcèlement. Des objectifs plus spécifiques d'autre part, comme accompagner et outiller les écoles dans la prévention et la prise en charge des situations de harcèlement ou encore former les équipes éducatives et tout le personnel scolaire à une compréhension commune du phénomène.

Ce programme va se déployer sur 4 ans, chaque année représentant une étape concrète dans le cycle de vie du projet.

L'année 1 sera consacrée à la réalisation d'un diagnostic. Il s'agira de réaliser un état des lieux de ce qui existe déjà au sein de l'établissement en matière de lutte contre le harcèlement et de climat scolaire et d'en tirer des constats afin d'établir un plan d'action concret et cohérent.

Les années 2 et 3 du programme seront consacrées à la mise en place des actions définies au préalable. 3 types d'actions seront ici ciblées ; des actions minimales obligatoires et communes à toutes les écoles engagées dans le programme, des actions complémentaires à choisir en fonction des besoins de l'établissement et enfin, des actions supplémentaires qui pourront être proposées si nécessaire.

Ce projet de grande envergure va nécessiter la mobilisation de plusieurs acteurs et actrices dans et en dehors de l'école.

D'abord, un opérateur externe agréé désigné par la FWB. C'est lui qui va

accompagner l'établissement scolaire tout au long du projet. Il va organiser les réflexions, structurer le travail et soutenir la mise en place des actions prédéfinies.

Ensuite, un ou une délégué-e au climat scolaire choisi-e au sein de l'équipe éducative. Il assurera le rôle de référent dans l'école et assurera la coordination du programme en interne. Il ou elle sera également un relais entre les différents acteurs du projet. Les autres membres de la communauté éducative (enseignants, éducateurs, personnel administratif, ouvrier...) auront également un rôle à jouer puisqu'ils ou elles pourront, s'ils ou elles le souhaitent, participer à l'analyse, à la réflexion ou à la réalisation du plan d'action.

Enfin, les parents pourront également soutenir le projet ou s'y engager en participant à la phase diagnostique.

Si vous avez envie de soutenir le projet ou de vous y impliquer en rejoignant un de nos groupes de travail, nous vous invitons à cliquer sur [ce lien](#) pour répondre à notre sondage de motivation.

Si vous avez envie d'en savoir plus sur le programme en général ou sur votre rôle en tant que membre de l'équipe éducative ou en tant que parent au sein du projet, cliquez sur [ce lien](#) pour vous inscrire à une de nos séances de question-réponse.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur notre association et sur ce qu'elle propose, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.lecef.org

Nous nous réjouissons de collaborer ensemble !

L'équipe du CEF